

verain est de marquer 1°. Sa généalogie. 2°. Les principaux événemens arrivés dans son Etat. 3°. La forme de son Gouvernement. 4°. Le caractère & l'étendue de ses forces, le nombre de ses Troupes & de ses Forteresses. 5°. Ses droits, ou prétentions. 6°. Enfin les armoiries, dont l'Auteur donne la meilleure explication qu'il peut.

On commence ce premier Volume par l'Empereur ; on indique comment, après Louis IV. dernier Empereur de la race de Charlemagne en 912. & après divers mouvemens, l'Empire fut enfin uni l'an 962. au Royaume d'Allemagne dont il n'a point été séparé depuis. Après d'autres mouvemens l'Empire vint à Rodolphe de Hapsbourg, tige de la Maison d'Autriche d'aujourd'hui, quatre ou cinquième ayeul de l'Empereur Albert II. élu en 1438. de la même Maison, dans laquelle il est demeuré sans interruption, & par ordre de la naissance jusqu'à présent.

On fait jurer l'Empereur élu d'observer les conditions marquées en ce qu'on appelle la *Capitulation* ; elle oblige l'Empereur de prendre dans les affaires de conséquence le consentement du Corps Germanique, ou du moins, des Electeurs. On ajoute un plan succinct du Gouvernement de l'Empire, dont on n'est pas toujours fort instruit hors de l'Allemagne, & qui néanmoins mérite d'être sçu.

Les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche, dont l'Empereur est Prince, ont un avantage ; ils ne sont regardés comme partie de l'Empire, que dans ce qui leur est favorable ; pouvans se dispenser quand il leur plaît d'envoyer des Députés à la Diette ; leurs Princes, dits Archiducs, sont exemts de servir & de fournir des Troupes & de l'argent. Les revenus de l'Empereur montent aujourd'hui, dit-on ici, à plus de soixante millions de florins, depuis